

Bulletin bimestriel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)

N°2024 – 04 – Juillet 2024

Le bulletin bimestriel des AMM MFSC présente les décisions délivrées concernant des matières fertilisantes, des supports de culture et des adjuvants pour matières fertilisantes : les décisions de retrait de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications majeures d'AMM (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi...). Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, de revente et les AMM par reconnaissance mutuelle. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualité du mois :

Arrêté du 4 juillet 2024 fixant le barème de la taxe fiscale perçue par l'Anses concernant la mise sur le marché de MFSC : le nouvel arrêté taxe vient d'être publié et entrera en vigueur le 1^{er} Aout. Vous pouvez le retrouver ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049894960>

L'Anses rappelle que la norme française NF U44-204

- rendue d'application obligatoire par [l'arrêté du 9 novembre 2022](#),
- encadre les mélanges (**réalisé par les industriels, et non extemporanément par l'utilisateur**) :
 - o d'engrais ou d'amendement minéral basique ou amendement minéral basique-engrais ou amendement organique avec
 - o un additif agronomique (**autorisé par l'Anses pour cet usage**) qui peut être :
 - soit une substance humique ;
 - soit une préparation microbienne ;
 - soit un stimulateur de croissance et/ou développement des plantes.

I - Nouvelles autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
ACCUDO XTS	1240218	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Préparation bactérienne	Suspension concentrée à base de <i>Bacillus Paralicheniformis</i> souche RT1184	22/04/2024
AGWI STRU	1240115	AMM par reconnaissance	Matière fertilisante	Granulés de struvite issue d'eaux usées provenant d'industries agro-alimentaires ou de stations d'épuration	26/04/2024

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
		mutuelle pour un produit simple			
FEEDSER	1240210	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre mouillable à base de glycine, de bêtaïne, de potassium et de calcium complexé par de l'acide gluconique (AG)	23/05/2024
HO-LEAFBAC	1240125	AMM revente	Matière fertilisante	Solution aqueuse à base d'extraits d'algues.	13/05/2024
KINSIDRO GROW+	1240214	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre soluble d'acide humique et d'éléments minéraux	03/05/2024
LABISINERGIC	1240213	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble d'oligo-éléments	03/05/2024
NITROSTIM	1240212	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre mouillable à base d' <i>Azospirillum brasilense</i> Ef1	13/05/2024
PHOSPHOBACTER	1240209	AMM revente	Matière fertilisante	Additif pour les sols à base de <i>Bacillus amyloliquefaciens</i>	13/05/2024
VERATERRA	6240211	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Solution liquide à base d'extrait de lombricompost, mélasse de betterave, extraits d'algues, substances humiques et acides aminés d'origine végétale.	13/05/2024

III - Modifications d'autorisations (renouvellements d'AMM, extensions d'usages, nouvelles conditions d'emploi...)

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
INOCULUM FORCE 48 NPPL	9910002	Renouvellement d'AMM pour un produit simple	Matière fertilisante	Inoculum à base de <i>Bradyrhizobium japonicum</i> souche G49	17/04/2024
INOCULUM SOJA NPPL TOURBE	8910135	Renouvellement d'AMM pour un produit simple	Matière fertilisante	Inoculum à base de <i>Bradyrhizobium japonicum</i> souche G49	17/04/2024

Pour retrouver toutes les conditions d'autorisations (cultures concernées, conditions d'emploi) :

- consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) : une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ;
- ou consulter le site [EPhy](#), catalogue des autorisations.